

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7360972201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7360972201>

Cette annonce a été mise en ligne le **22 mars 2024** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 mars 2024, à PONTS DE CE.

Dénomination : JULLAD.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : 46 bis route de Sorges, 49130 Les Ponts de Ce.

Objet : toutes activités de lotisseur et de marchand de bien. L'achat, l'aménagement, et la vente de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis. L'étude et la réalisation de tous programmes de construction et de promotion immobilière. L'exploitation et la gestion de son actif immobilier. L'activité de consultant. L'activité d'apporteur d'affaires. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : _ la création, l'acquisition, la location, la prise en location - gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; _ la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités; _ la participation directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe; _ toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés..

Admission aux assemblées générales et exercice du droit

de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Julien LADOUE 46 bis route de
Sorges 49130 LES PONTS DE CE.

Directeur général : Madame Aude SARDA 46 bis route de
Sorges 49130 LES PONTS DE CE.

La société sera immatriculée au RCS d'Angers.

Pour avis.

*P/o SELARL SULTAN - LUCAS - DE LOGIVIERE -
PINIER - POIRIER*

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex

